



coup infligé après harcèlement morale et menaces

Par rekis, le 06/03/2013 à 10:22

Voilà, depuis plus d'un mois ma copine ou ex m'accuse d'avoir eu des rapports sexuels avec ma belle-mère or ce n'est pas le cas et me harcèle moralement. Ces rapports serait d'ailleurs de l'ordre du viole (ma belle mère peut témoigner que rien de tout cela c'est produit). Malgré le temps qui est passé et de multiples tentatives à la raisonner, celle-ci n'a cessé de m'injurier à l'orale ainsi que par message téléphonique. Elle m'insulte moi ainsi que ma belle-mère et mon père puis me menace de me planter par coup de couteau. Une nuit est passée une fois de plus sous toute sortes d'injures et celle-ci aura duré 10 heures environ (message à l'appuie). Or je ne pouvais plus entendre plus et a fini par fumer à la fenêtre afin de faire abstraction. Ma copine a haussé la voix encore plus fort puis c'est dirigé violemment vers la fenêtre pour la fermer puis vers moi. Je l'ai alors repoussé puis lui affligé deux coups de poing. Je regrette bien évidemment d'avoir levé la main et vous demande quel en serait les conséquences possible suite à une plainte à mon égard.